

L' Avertisseur



40 000 avertisseurs avec pile au lithium 10 ans seront distribués gratuitement en 2009



Ghislaine Lemieux, capitaine à la prévention, prend livraison des premiers avertisseurs de cet audacieux programme de distribution. Dès l'automne, les propriétaires visés de l'arrondissement de La Cité pourront bénéficier d'un avertisseur gra-

tuit par logement. Le programme fait suite à la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques et s'étendra sur 6 ans. Au total, 250 000 avertisseurs seront distribués dans tous les quartiers de l'agglomération de Québec.

Saint-Augustin a son règlement

Le 5 juin 2009, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a adopté un nouveau règlement de prévention incendie, le Règlement REGVSAD 2009-150. Ce règlement est pratiquement identique au nouveau règlement R.V.Q. 1207 adopté pour la nouvelle Ville de Québec. La seule différence est au niveau de la définition du foyer extérieur et de son application à l'article 39. Par exemple, les dégagements sont augmentés et nous devons nous occuper des plaintes de nuisance par la fumée. Le règlement se trouve sur [G/Partage/Prévention/Règlement St-Augustin 2009](#).



TROIS NOUVEAUX PRÉVENTIONNISTES

La Prévention vous présente trois nouveaux préventionnistes temporaires. Frédéric Bédard et Gilbert Hallée sont en poste pour un an, le temps des congés de maternité de Isabelle Couture et Geneviève

Barrette. Patricia Bluteau est, quant à elle, en poste jusqu'à l'automne, date où Sylvain Gauthier, actuellement temporaire à la Division des opérations, reviendra en poste à la prévention.